

**OBJET DU MARCHÉ :**  
**Garde-corps horizontaux galva/filet inox en front de mer, au niveau de l'esplanade de Pentrez**

**DOSSIER DE CONSULTATION**

**Marché de fournitures  
en procédure adaptée**  
en application du décret n°2016-360 du 25/03/2016 – article 27

## 1 Acheteur

### 1.1 **Pouvoir adjudicateur qui passe le marché**

Commune de SAINT-NIC, MAIRIE - 12 rue du Ménez-Hom, 29550 SAINT-NIC  
Téléphone : 02 98 26 50 36. Télécopie : 02 98 26 55 72. Courriel : commune-stnic@wanadoo.fr

### 1.2 **Nom, prénom, qualité du signataire du marché**

Monsieur Jean-Yves LE GRAND, Maire de Saint-Nic

### 1.3 **Personne habilitée à donner les renseignements**

Monsieur le Maire

### 1.4 **Comptable assignataire**

Monsieur le Trésorier, Place de Kerjean, 29150 CHATEAULIN, Téléphone : 02 98 86 11 06

## 2 Consultation

### 2.1 **Objet du marché**

#### 2.1.1 **Offre de base**

La prestation comprend la fourniture et la pose de **garde-corps horizontaux galva/filet inox** d'une longueur d'environ 80 ml sur le front mer, au niveau de l'esplanade de Pentrez, tel qu'il est décrit au 3 du présent dossier de consultation.

### 2.2 **Conditions de participation**

Les candidats peuvent produire toute pièce qu'ils estiment de nature à appuyer leur candidature et leur offre (capacité économique, financière et technique, références par exemple).

**Délais d'exécution : 8 semaines à compter de la notification du marché.**

**En tout état de cause les travaux devront être achevés pour le 10 juin 2018.**

### 2.3 **Visite des lieux d'exécution**

Préalablement au dépôt de l'offre, le candidat devra effectuer une visite du site pour prendre connaissance des lieux et des conditions d'exécution des prestations. Pour cela il prendra rendez-vous avec le secrétariat de la mairie qui établira un certificat de visite.

L'impossibilité de réaliser cette visite entraînera une non-conformité de l'offre.

### 2.4 **Examen des offres et négociation**

Les offres de chaque candidat sélectionné seront analysées, les offres inappropriées au sens de l'article 59 du décret 2016-360 du 25/13/2016 seront éliminées.

A la suite de cet examen la personne responsable du marché pourra engager les négociations.

Au terme de ces négociations les offres seront classées conformément aux critères pondérés définis ci-après.

## 2.5 Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

Valeur technique :	40%
Prix :	40%
Garantie	10%
Esthétique	10%

## 2.6 Renseignements

Mairie de Saint-Nic : Elu à contacter : M. Jean-Yves LE GRAND, Maire

## 2.7 Retrait des dossiers

Mairie de Saint-Nic  
12, rue du Ménez-Hom  
29550 SAINT-NIC

Téléphone : 02-98-26-50-36  
Télécopieur : 02-98-26-55-72  
Courriel : commune-stnic@wanadoo.fr

Télécharger le dossier sur : <http://www.amf29.asso.fr>.

## 2.8 Remise des offres

### 2.9 Date limite de réception des offres : **16 avril 2018 à 11 heures**

#### 2.9.1 Délai minimum de validité des offres

150 jours à compter de la date limite de réception des offres

#### 2.9.2 Présentation des offres

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés, l'unité monétaire utilisée sera l'euro.

Les offres contenant les pièces suivantes :

- ⑩ **Dossier de consultation (complété, daté et signé par le candidat)**
- ⑩ **Proposition financière détaillée**
- ⑩ **Mémoire technique**

seront transmises **sous pli** portant la mention « **Offre pour garde-corps horizontaux galva/filet inox en front de mer - esplanade de Pentrez** ».

Le candidat retenu devra produire une copie de l'état annuel des certificats reçus : NOTI2.

#### 2.9.3 Adresse à laquelle les offres doivent être envoyées

Monsieur le Maire de Saint-Nic  
12, rue du Ménez-Hom  
29550 SAINT-NIC

## 3 Cahier des Clauses Particulières (CCAP et CCTP)

### 3.1 Pièces constitutives du marché

Le marché est constitué par les documents contractuels énumérés ci-dessous :

- ⑩ Le présent dossier de consultation
- ⑩ La proposition financière du titulaire
- ⑩ Le mémoire technique
- ⑩ Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de fournitures courantes et de services. Arrêté du 19 janvier 2009.

### 3.2 Objet

Le présent marché est passé sous la forme d'un marché public de fournitures.

**Il a pour objet la fourniture et la pose de garde-corps horizontaux galva/filet inox en front de mer d'environ 80 ml, au niveau de l'esplanade de Pentrez.**

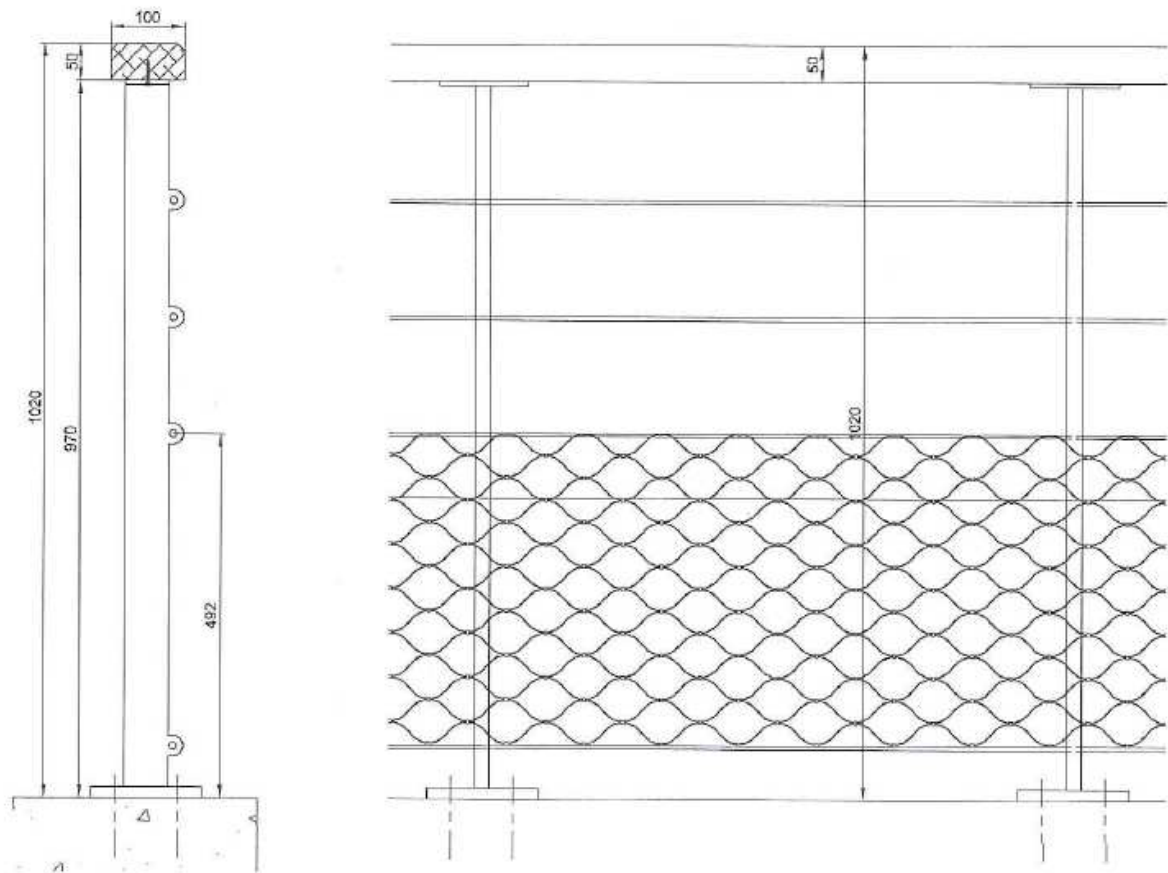
### 3.2.1 **Détail de la structure**

La prestation comprend **la fourniture et la pose de garde-corps horizontaux galva/filet inox en front de mer d'environ 80 ml.**

Les garde-corps seront en acier galvanisé à chaud, laqué (à définir dans la palette RAM et à faire valider par le maître d'ouvrage).

#### **Dans tous les cas :**

- une main courante en bois exotique imputrescible fixée sur plat acier galva
- des montants verticaux formant poteaux avec platine pour fixation par cheville inox
- un remplissage en filet « XTEND » de chez « CarlStahl » ou « Webnet » de chez « Jakob » ou équivalent, en acier inox qualité « marine » 316L minimum ou équivalent. Le dimensionnement des mailles du filet correspondra aux normes en vigueur.
- filins en acier inox Ø 5 mm suivant plan de détail de principe
- les filets seront fixés sur des filins en acier inox Ø 5mm suivant plan de détail de principe



L'attention du titulaire est attirée sur le respect de la NF 06001 concernant les efforts horizontaux subis par les garde-corps.

Les garde-corps devront respecter la norme NF P 01.012

Tous les assemblages soudés, vissés et rivés seront parfaitement étudiés pour éviter tout gauchissement ou déformation des ouvrages.

La visserie apparente sera en inox, toutes les pièces seront inoxydables par nature ou par traitement.

### 3.2.2 **Sécurité et solidité**

Les candidats devront être en mesure d'apporter les preuves de la qualité de l'équipement proposé du point de vue de la solidité et de la sécurité des utilisateurs.

Il s'agit d'avoir une structure privilégiant la sécurité et la solidité.

### **3.3 Délais**

Le candidat précisera dans son mémoire technique les délais de livraison et d'installation.

### **3.4 Mémoire Technique**

Le candidat précise dans un mémoire technique, dont la qualité et la clarté des supports utilisés pour la réponse facilitera l'analyse du dossier, les éléments suivants :

- ⑩ Une présentation détaillée et un plan de la structure proposée
- ⑩ La durée de la garantie anticorrosion
- ⑩ Un visuel
- ⑩ Les délais de livraison et d'installation
- ⑩ Tous les documents administratifs. Ces documents seront rédigés en langue française
- ⑩ Sa capacité à livrer dans les délais souhaités
- ⑩ Ses références de projets similaires

### **3.5 Prix et règlement du marché**

#### **3.5.1 Prix du marché**

##### **3.5.1.1 Caractéristiques des prix pratiqués**

Les prix sont réputés comprendre toutes les charges fiscales ou autres frappant obligatoirement les prestations, les frais afférents au conditionnement, au stockage, à l'emballage, à l'assurance et au transport jusqu'au lieu de livraison, ainsi que toutes les autres dépenses nécessaires à l'exécution des prestations, les marges pour risque et les marges bénéficiaires.

Le marché est passé à prix forfaitaire.

##### **3.5.1.2 Variations dans les prix**

Les prix sont fermes.

### **3.6 Dérogations au C.C.A.G. F.C.S.**

Néant.

## **4 Engagement du candidat**

### **4.1 Identification du candidat (le cas échéant en tant que membre du groupement)**

Nom commercial et dénomination sociale du candidat individuel (en cas de groupement identifier le mandataire du groupement et annexer un imprimé DC1), les adresses de son établissement et de son siège social, téléphone, télécopie et son numéro SIRET,

Nom ou dénomination de l'unité ou de l'établissement qui exécutera la prestation et adresse, téléphone, télécopie, courriel.

Personne(s) ayant le pouvoir d'engager la société :

## 4.2 **Engagement du candidat**

### 4.2.1 **Offres**

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché, ou de l'accord-cadre et conformément à leurs clauses et stipulations,

le signataire : s'engage, sur la base de son offre et pour son propre compte  
engage, la société désignée ci-dessus sur la base de son offre

L'ensemble des membres du groupement s'engagent, sur la base de l'offre du groupement, à livrer les fournitures demandées ou à exécuter les prestations demandées aux prix indiqués au présent dossier de consultation :

□ Montant de l'offre de base :

Montant € hors TVA	
Taux et montant € de la TVA	
Montant € TTC	

Montant € (TTC) en lettres :

### 4.2.2 **Compte(s) à créditer - Joindre un ou des relevé(s) d'identité bancaire ou postal**

Numéro :

Banque :

Centre de chèques postaux de :

### 4.2.3 **Durée de validité de l'offre**

Le présent engagement me lie pour la durée de validité des offres indiquée au paragraphe 2.6.2.

## 4.3 **Déclarations/ Attestations sur l'honneur**

### 4.3.1. **Déclarations/ Attestations sur l'honneur**

Le candidat individuel ou chaque membre du groupement déclare sur l'honneur, en application des articles 50,51 et 52 du Décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics :

- n'entrer dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles 45 et 48 de l'Ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 ;
- être en règle au regard des articles L. 5212-1 à L. 5212-11 du code du travail concernant l'emploi des travailleurs handicapés.

### 4.3.2. **Signature de l'offre par le candidat**

Signature d'une personne ayant pouvoir d'engager la personne morale candidate ou du mandataire habilité à représenter l'ensemble des entreprises membres du groupement, ou de chacun des membres du groupement.

A

, le  
Signature(s) (Nom, prénoms et qualité)

## 5 Décision de l'acheteur

La présente offre est acceptée pour l'offre de base,

Pour un montant total du marché de .....

A ....., le .....  
Signature (l'acheteur)